

## CANIBIO

### PROPRIETES

**CANIBIO** est un produit biologique liquide formulé à base de bactéries et d'enzymes sélectionnées pour leur aptitude à dégrader et à digérer les graisses animales, végétales et minérales. **CANIBIO** dégrade la matière organique. **CANIBIO** dégrade les graisses sans relarguage. **CANIBIO** élimine la cause des mauvaises odeurs.

### CARACTERISTIQUES

- Aspect ----- liquide
- Odeur ----- néant
- PH ----- 7.0 +/- 0.02
- Couleur ----- vert
- Densité à 20°C ----1.0 +/- 0.02

### UTILISATIONS

**CANIBIO** est utilisé pour décolmater et entretenir les canalisations et les siphons, en dégradant et digérant les graisses. **CANIBIO** élimine aussi les causes des mauvaises odeurs.

### MODE D'EMPLOI

**CANIBIO** s'utilise pur.

#### 1). Dose choc de démarrage:

150 à 200 ml par point d'évacuation à traiter 1 fois par semaine  
A renouveler 2 fois

#### 2). Dose traitement d'entretien :

50 à 100 ml par point d'évacuation à traiter 1 fois par semaine  
A renouveler 7 fois

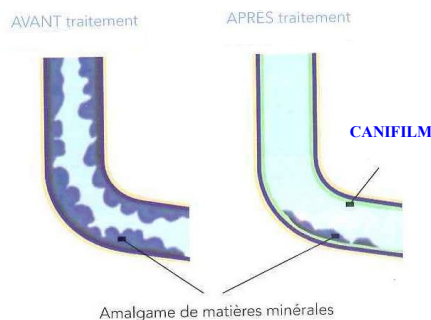
#### 3). Dose d'entretien mensuel :

50 ml par point d'évacuation à traiter 1 fois par mois

Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Produit à stocker dans un endroit sec et frais. Eviter tout contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Se laver les mains à l'eau savonneuse après manipulation. Consulter la fiche de données de sécurité. Ce produit craint le gel. A conserver à une température supérieure à 5°C.



**PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.**  
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

*Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.*